

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MARS 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	27
Membres représentés	7
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Gérard CHOLLET
Date de la convocation des conseillers	12 mars 2025
Date de l'affichage de la convocation	12 mars 2025



**PRÉSENTS :**

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK (**arrivée à 19 h 16**), Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE Madame Aurélie TASTAYRE (**arrivée à 19 h 14**), Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO  
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT  
Monsieur Serge DOMINGUES donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE  
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Stéphanie CURCIO  
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD  
Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE

**ABSENTE EXCUSÉE :**

Madame Nadia GHARNIT

Conseil Municipal du 25mars 2025 – Délibération n° 2025-14/03-01

**OBJET : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants pour l'année 2024**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2311-1-2 et D-2311-16 ;

**Vu** la loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

**Vu** le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales ;

**Vu** l'avis de la commission Finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 17 mars 2025.

**Considérant** qu'il est nécessaire de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales concernant le fonctionnement de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur son territoire.

**Considérant** que le présent rapport dresse un bilan des actions politiques mises en œuvre par la Ville en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie CURCIO, conseillère municipale déléguée à la Politique de la Ville, logement, aides aux victimes et Égalité des genres,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup>**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire communal pour l'année 2024.

**Article 2**

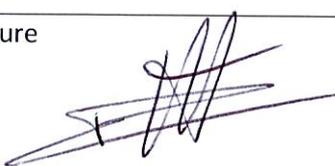
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.**

**POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.**

Signature 	Signature 
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire 	<b>Gérard CHOLLET</b> Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025